

JOURNEES TECHNIQUES

Contrats, assurances, financement des projets de méthanisation

11 et 12 octobre 2011, Paris

La filière méthanisation se développe sous le double effet :

- de l'évolution de la réglementation et des tarifs d'achat de l'énergie issue du biogaz,
- des politiques de déploiement des énergies renouvelables sur les territoires.

Cette croissance amène de nombreux acteurs à envisager le montage de projets.

Monter un projet de méthanisation implique de connaître les rôles des différents acteurs concernés, leurs relations et responsabilités ; ceci afin d'éviter toute déconvenue dont les conséquences peuvent se révéler lourdes au plan humain comme au plan financier ou technique. Plusieurs montages sont possibles selon le type et la taille des projets.

Quelles assurances souscrire pour respecter la réglementation française ? **Quels risques** couvrent-elles durant la phase de construction et la phase d'exploitation ?

La méthanisation étant un sujet nouveau, souscrire et bien négocier son assurance peut aussi s'avérer complexe, dans la mesure où il n'existe pas encore d'offre dédiée à la méthanisation, comme on peut en trouver maintenant pour le solaire ou l'éolien.

Que ce soit en phase de construction ou d'exploitation, différents contrats sont mis en place, là encore avec plusieurs montages possibles : **contrat clé en main, contrat de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, puis contrats d'exploitation, maintenance, ou de performance**. Qui est engagé, quelles clauses sont importantes et comment les formuler ?

Le financement d'un projet constitue une étape clé qui peut nécessiter plusieurs mois de démarches et fait intervenir divers types de structures. Quelles sont leurs caractéristiques et surtout leurs critères pour s'engager sur un projet ?

Les 2 journées techniques organisées par l'ATEE permettront aux participants d'appréhender toutes ces questions.

Ces journées seront l'occasion d'échanges entre les porteurs de projets, les acteurs professionnels de la méthanisation et du biogaz et les représentants des sociétés d'assurances, de financement, des experts juridiques ainsi que des structures d'accompagnement de projets.

2 journées techniques pour tout savoir sur...

- Les acteurs et rôles dans un projet de méthanisation
- Les assurances
- Les contrats en phases de construction et d'exploitation
- Le financement des projets
- Les retours d'expériences sur des projets français

Journées animées par **Caroline Marchais, Déléguée Générale du Club Biogaz ATEE**
et **Adrien Fourmon, Avocat, Cabinet HUGLO-LEPAGE et Associés**

11 octobre 2011

**PROJETS, ACTEURS
ET RELATIONS
CONTRACTUELLES**

**ASSURANCES
SUR LES PROJETS**

9h15 **Ouverture de la journée par Caroline Marchais, CLUB BIOGAZ ATEE**

9h30 **Introduction : fil conducteur pour la réalisation d'un projet**
•Quels acteurs doit-on rencontrer au fur et à mesure de l'avancement d'un projet ?
•Quelles relations contractuelles doit-on avoir avec eux ?
Nicolas Chapelat, Chargé de mission Energies Renouvelables, SEMAEB

10h **Chacun son métier, chacun son rôle**
•Premières propositions pour une nomenclature commune dans la filière : maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres, constructeurs...
•Responsabilité de chacun sur les enjeux, la sécurité, les accidents du travail
Denis Ollivier, Responsable Agriculture Innovante, TRAME

10h40 **Typologie de projets de méthanisation agricole et territoriale**
•Les différents cas de figure de projets, leurs spécificités
•Rôles et responsabilités de chacun
•Les différents cas de maîtrise foncière
Armelle Damiano, Chargée de mission biogaz, AILE
Lionel Tricot, Chargé de Développement, RAEE

11h20 Pause-café

11h40 **Assurances et responsabilité sur les projets de méthanisation**
Risques et garanties à souscrire et/ou à vérifier en phase étude et construction
Jean-Marie Lecourt, Directeur, CAP OUEST ASSURANCES

12h20 **Assurer un projet : quels critères de sélection des risques ?**
•Quels sont les principaux critères de sélection ?
•Pour quelles raisons : retour d'expériences, problématiques assurantielles, risques technologiques ?
Eric Delage, Responsable Souscription Construction et Risques techniques, RSA FRANCE

13h Déjeuner

**PHASE DE
CONSTRUCTION :
BIEN PREPARER
LES CONTRATS**

14h30 **Elaboration du projet de fascicule du CCTG concernant la construction d'installations de méthanisation et / ou compostage d'ordures ménagères résiduelles**
Contexte de rédaction, objectifs et structure générale envisagée pour le document
Alain Bauché, Ingénieur Général des Ponts, Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des espaces ruraux, MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE

15h **Le CCTG : mise en application dans le cadre de la construction d'installations de méthanisation**
•Nouveau CCTG : évolution par rapport aux textes précédents
•Spécificités des ouvrages et équipements destinés à recevoir des substances corrosives
•Responsabilité du concepteur, du constructeur, de l'exploitant
•Coordination et réception des travaux
Patrick Lescop, Président de BIOGAS FRANCE SAS

15h30 **Contrats pour la construction de l'unité de méthanisation**
Contrat clé en main et contrat de maîtrise d'oeuvre : clauses communes, spécificités, points de vigilance, avantages, inconvénients, recommandations
Armelle Damiano, Chargée de mission biogaz, AILE
Lionel Tricot, Chargé de Développement, RAEE

16h30 **Retour d'expérience : les obligations et garanties apportées dans un contrat de maîtrise d'œuvre**
Le maître d'œuvre met en place une méthodologie de travail permettant d'apporter un maximum de garanties pour la mise en route et le fonctionnement de l'unité de méthanisation
Loïc Ranou, Directeur, et Nicolas Dromer, chargé d'affaires, AEB - METHAFRANCE

17h **Echanges entre les participants et l'ensemble des intervenants de la journée animés par Caroline Marchais**

12 octobre 2011

PHASE
D'EXPLOITATION :

CONTRATS
ET ASSURANCES
DURANT LA VIE
DU SITE

9h **Contrats d'exploitation pour les unités de méthanisation**
Contrat de performance, contrat d'assistance biologique, contrat de maintenance : mise en avant des détails et éléments clés

*Maître Adrien Fourmon, HUGLO LEPAGE et Associés
Lionel Tricot, Chargé de développement, RAEE*

10h **Assurances exploitation**
Risques et garanties liés à l'exploitation d'une centrale de méthanisation

Jean-Marie Lecourt, Directeur, CAP OUEST ASSURANCES

10h40 Pause-café

11h **Retour d'expérience : exploitation du site de l'Earl de Guernequay**
• Résultats de fonctionnement sur la première année de croisière : production de biogaz et valorisation énergétique
• Optimisation du site avec concrétisation par le maître d'œuvre de l'obligation de résultats

*Jean-Marc Onno, Earl de Guernequay à Moustoir-Remungol,
Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF)*

11h40 **Table ronde « Contrats et assurances en phase d'exploitation »**
• Echanges avec les participants sur les contrats et assurances en phase d'exploitation
• Regards croisés des acteurs sur des exemples concrets soumis par l'assistance

*Débat animé par Armelle Damiano, AILE,
avec l'ensemble des intervenants de la matinée*

13h Déjeuner

CONTRATS
AMONT ET AVAL

FINANCEMENT
DE PROJETS

14h **Les clauses essentielles à mettre dans un contrat d'approvisionnement en substrats**

Exemple d'un porteur de projet de l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France
Valérie Borroni, Chargé de mission, RAEE, et Denis Ollivier, TRAME

14h45 **Valorisation des produits de la méthanisation (énergie et digestat)**

- Présentation de différents types de contrats et systèmes d'échange pour les digestats
- Exemples de contrats de vente de chaleur et de biogaz brut
- Point d'actualité sur les tarifs d'injection du biométhane

Christian Couturier, Responsable du Pôle Energie, SOLAGRO

15h20 **Présentation des différents types de financements**

- Comment financer un projet (fonds propres, subventions, emprunts) ?
- Quelle répartition entre ces différents types de financement ?
- Quelles garanties peuvent être demandées par les organismes prêteurs ?

Nicolas Chapelat, Chargé de mission Energies Renouvelables, SEMAEB

16h **Table ronde « Financement de projets »**

- Quels critères pour le financement ?
- Quelles particularités pour les différents organismes de financement présents ?

*Débat animé par Christian Couturier, SOLAGRO, avec la participation de
Céline Lauverjat, Direction du Développement Territorial et du Réseau,
Direction Energie et environnement, CAISSE DES DÉPÔTS
Jean-Michel Youinou, Responsable de Marché Environnement, Energies
renouvelables, CREDIT COOPERATIF
Christel Sauvage, Présidente de l'Association ENERGIE PARTAGÉE
Frédéric Flipo, Président de HOLDING VERTE*

17h15
Conclusions de la journée par Antoine Jacob, Président du Club Biogaz ATEE

INFORMATIONS PRATIQUES

ATEE - Patricia COTTURA
47 Avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX
Tél. 01 46 56 35 41 – Fax 01 49 85 06 27

LIEU DU COLLOQUE

HOTEL PULLMAN PARIS MONTPARNASSE
(Paris 14^e)

MODALITES D'INSCRIPTION

Droits d'inscription	ADHERENTS *		NON ADHERENTS	
	HT	TTC(1) à régler	HT	TTC(1) à régler
2 jours	530	633,88	600	717,60
1 jour	380	454,48	450	538,20

(1) dont TVA 19,6%

Les frais de participation intègrent les droits d'inscription, les pause-café, le déjeuner, et une clé USB avec les présentations visuelles des intervenants

1/ Le bulletin d'inscription est à retourner avec votre règlement avant le 5 octobre 2011 à : ATEE - 47 Avenue Laplace - 94117 Arcueil cedex L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de l'ATEE.

2/ A réception de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation accompagnée des modalités d'accueil. La facture acquittée sera adressée à vos services comptables. Les administrations ou organismes qui ne peuvent régler d'avance, ou uniquement sur présentation d'une facture, doivent obligatoirement joindre une lettre ou bon de commande dûment rempli et signé par l'autorité compétente.

3/ Si vous n'avez rien reçu 72 heures avant le début du colloque, veuillez nous téléphoner pour vérifier que nous avons bien enregistré votre inscription. Le fonctionnement du courrier peut être la cause du retard de la réception de votre inscription ou de votre confirmation.

4/ Formulées par écrit (courrier ou fax), les annulations effectuées avant le 5 octobre donnent lieu à un remboursement intégral. Après cette date, et jusqu'au 8 octobre inclus, 25% du montant de l'inscription sera retenu. Au-delà et en cas d'absence le jour du colloque, la totalité de l'inscription est due. Les remplacements sont acceptés... merci de nous prévenir par écrit.

N.B. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou les intervenants si les circonstances les y obligent

L'ATEE bénéficie de l'aide de l'ADEME



En savoir plus : www.biogaz.atee.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner impérativement avant le 5 octobre 2011 à ATEE - 47 avenue Laplace - 94117 Arcueil cedex accompagné de votre chèque de règlement établi à l'ordre de l'ATEE

M. _____

Société _____

Adresse _____

CP/Ville _____

Tél. _____

email _____

N° adhérent ATEE _____

→ Je m'inscris aux deux journées techniques des 11 et 12 octobre 2011 (voir conditions ci-contre) :

- Je suis membre de l'ATEE, je joins un chèque de 633,88 €
- Je ne suis pas membre de l'ATEE, je joins un chèque de 717,60 €

→ Je m'inscris à une seule journée :

- le 11 octobre le 12 octobre
- Je suis membre de l'ATEE, je joins un chèque de 454,48 €
- Je ne suis pas membre de l'ATEE, je joins un chèque de 538,20 €

Date et Signature, _____



ATEE
47 avenue Laplace- 94117 ARCUEIL CEDEX
N° SIRET : 315 062 786 00027 - Code NAF 7722Z